



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

L'annuaire officiel 2008 de la République et Canton de Neuchâtel est sorti de presse

La chancellerie d'Etat communique:

L'édition 2008 de l'annuaire officiel de la République et Canton de Neuchâtel vient de sortir de presse.

Tiré à 2.000 exemplaires, l'annuaire officiel 2008 contient notamment la liste des autorités cantonales, des autorités communales, des magistrats et fonctionnaires de l'administration, ainsi que la liste des autorités fédérales et de la députation neuchâteloise à Berne.

Il renseigne en outre sur les associations et syndicats existant dans le canton, sur les différentes commissions et sur les professions autorisées par l'Etat. Il fournit également des informations sur les tarifs de quelques émoluments perçus par l'Etat.

L'annuaire officiel 2008 peut être commandé au prix de Fr. 23.- (TVA incluse, frais de port non compris) auprès de l'imprimerie Gessler, chemin de la Scierie 20, 2013 Colombier, tél. 032 843 00 20, fax 032 843 00 26, courriel : administration@gesslerprint.ch

Neuchâtel, le 19 février 2008